



Formation et accompagnement des volontaires en service civique dans le département de l'Aisne

Formation civique et citoyenne – volet théorique

Formation civique et citoyenne – volet pratique (PSC₁)



Formation civique et citoyenne – volet théorique

Formation civique et citoyenne – volet pratique (PSC1)

Calendrier des formations et modalités d'inscriptions

2nd semestre 2018

Contacts :

Direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne

Marinette FOULON – Tél : 03 60 81 50 31 – courriel : marinette.foulon@aisne.gouv.fr

Amandine GEORGELIN – Tél : 03 60 81 50 30 – courriel : amandine.georgelin@aisne.gouv.fr

Isabelle DUVAL – Tél : 03 60 81 50 32 – courriel : isabelle.duval@aisne.gouv.fr



La formation civique et citoyenne des volontaires en service civique

Rappel !

Les organismes agréés au titre de l'engagement de service civique ont l'obligation d'assurer à leurs volontaires une formation civique et citoyenne.

La Loi égalité et Citoyenneté du 26 janvier 2017 précise que les volontaires doivent bénéficier d'au moins la moitié de la formation civique et citoyenne dans les 3 premiers mois de mission.

Cette formation civique et citoyenne comprend obligatoirement deux volets :

- **Un volet « théorique »** ayant pour objectif de sensibiliser les volontaires aux enjeux de la citoyenneté (p4 à p7)
- **Un volet « pratique »** sous la forme d'une formation aux premiers secours de niveau 1 (PSC1) (p8 et p9)

Elle doit obligatoirement être effectuée sur le temps de mission des volontaires

Le respect de cette obligation sera vérifié et pris en compte à l'occasion de l'instruction de chaque nouvelle demande (avenant ou renouvellement d'agrément).

La formation civique et citoyenne des volontaires en service civique dans l'Aisne - Volet théorique -

L'organisme agréé perçoit une aide de 100 € par jeune accueilli, pour la partie théorique de la formation civique et citoyenne ; celle-ci est versée directement par l'Agence de services et de paiement, après deux mois de réalisation effective de mission.

Vous avez la possibilité de faire appel à des organismes extérieurs pour l'organisation de ces modules.

Un collectif d'organismes de formation sont associés à la direction départementale de la cohésion sociale de l'Aisne pour mettre en œuvre un calendrier de modules à destination des volontaires.

📌 Durée de la formation : deux jours consécutifs (il est impératif que le volontaire soit présent sur les deux jours)

📌 Coût de participation : 85 € par personne avec prise en charge des deux déjeuners – paiement à effectuer auprès de l'organisme de formation

📌 Frais de transport des participants : à prendre en charge, dans la mesure du possible, par la structure d'accueil

📌 Effectif maximum : 18 participants environ (déterminé par chaque organisme de formation)

📌 Effectif minimum : 8 participants (en dessous de cet effectif la session ne sera pas maintenue)

📌 Inscriptions : via le lien [INSCRIPTION EN LIGNE](#)

L'organisme de formation vous adressera une confirmation pour les candidatures retenues, ainsi que les informations relatives aux modes de règlement, horaires, et autres précisions éventuelles.

Une attestation de présence est remise à chaque participant en fin de session.

NB : Pour une meilleure mixité au sein du groupe de stagiaires, il est préférable de répartir les inscriptions de vos volontaires sur plusieurs modules de formation, si cela est possible.

Merci de veiller au suivi des candidatures déposées sur les plates-formes d'inscription (vérification de la présence effective des jeunes inscrits et le cas échéant, annulation des inscriptions lorsque ceux-ci ont quitté leur mission, ne sont plus disponibles, ont fait des inscriptions multiples pour une même formation ...)

Dès que le module théorique de formation civique et citoyenne a été effectué par le volontaire vous devez en attester le suivi sur l'outil ELISA (en cas de non respect, l'ASP procédera à un ordre de reversement des 100 € versés)

Planning des formations civiques et citoyennes

Date	Organisme de formation	Lieu de la formation	Contenu
13 et 14 septembre 2018	<p style="text-align: center;">Centre social Tac Tic Animation Contact : Jordan DRUELLE Tél : 03 23 97 06 69 Mel : jordan@tac-tic-animation.org</p>	Martigny	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître son statut, ses droits en service civique • La notion d'engagement et ses différentes formes • Citoyen en France et en Europe • Que faire après un service civique ? • Présentations des structures ressources sur le territoire (Mission Locale, PIJ, Centres Sociaux...)
17 et 18 septembre 2018	<p style="text-align: center;">Fédération départementale des centres sociaux Contact : Delphine THIEBAULT Tél : 03 60 52 38 14 Mel : fcs.sco2@gmail.com</p>	Saint-Quentin	<p style="text-align: center;">« Engagement citoyen et développement durable »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les enjeux et le fonctionnement du service civique • Favoriser la réflexion autour de la notion d'engagement • Réflexion et échanges sur la notion de développement durable et de manifestation éco responsable
27 et 28 septembre 2018	<p style="text-align: center;">Fédération départementale des maisons de jeunes et de la culture de l'Aisne Contact : Elyse QUATREVAUX Tél : 03 23 26 34 50 Mel : e.quatrevaux@gmail.com</p>	Soissons	<p>Deux jours pour échanger et débattre entre volontaires en service civique, mieux connaître son statut, évoquer les valeurs civiques et la citoyenneté, réfléchir à l'engagement et ses différentes modalités</p> <p>Module spécifique : « Citoyenneté et mobilité européenne »</p>
27 et 28 septembre 2018	<p style="text-align: center;">Comité départemental Olympique et Sportif de l'Aisne Contact : Paul RICHARD Tél : 03 23 28 60 92 Mel : aisne@franceolympique.com</p>	Laon	<ul style="list-style-type: none"> • Service civique : mieux connaître son statut et échanger sur ses pratiques. • Les valeurs civiques, la citoyenneté et les différentes formes d'engagements. • Réflexion et échanges sur la notion de développement durable. • Le service civique et après ?
4 et 5 octobre 2018	<p style="text-align: center;">Ligue de l'enseignement de l'Aisne Contact : Emilie RAMAN-BEIS Tél : 03 23 54 53 20 Mel : vieassociative.ligueo2@gmail.com</p>	Château-Thierry	<ul style="list-style-type: none"> • La citoyenneté et l'engagement qu'est-ce que c'est ? ses composantes, son fonctionnement, ses enjeux : apprendre à mieux se situer dans la société. • La citoyenneté et l'engagement pour quoi faire ? comment devenir un citoyen éclairé, responsable et actif. • La citoyenneté et l'engagement comment faire ? accompagner les jeunes volontaires dans une réflexion sur leur place et leurs moyens d'action et d'engagement citoyens. • Le service civique : statut du volontaire, droits et devoirs, échanges sur les pratiques. • Le parcours d'engagement et le projet d'avenir : comment valoriser son parcours d'engagement et sa mission de service civique ?

<p>8 et 9 octobre 2018</p>	<p>Centre information jeunesse de l'Aisne Contact : Mégane MECREANT Tél : 03 23 23 70 09 Mel : cij.aisne@gmail.com</p>	<p>Laon</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Etre volontaire en mission de service civique : mieux connaître son statut et échanger sur ses pratiques ● Etre volontaire et engagé ● Citoyenneté et connaissance des institutions ● Etre citoyen de l'Europe
<p>15 et 16 octobre 2018</p>	<p>Centre social Tac Tic Animation Contact : Jordan DRUELLE Tél : 03 23 97 06 69 Mel : jordan@tac-tic-animation.org</p>	<p>Vervins</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaître son statut, ses droits en service civique ● La notion d'engagement et ses différentes formes ● Citoyen en France et en Europe ● Que faire après un service civique ? ● Présentations des structures ressources sur le territoire (Mission Locale, PIJ, Centres Sociaux...)
<p>25 et 26 octobre 2018</p>	<p>Comité départemental Olympique et Sportif de l'Aisne Contact : Paul RICHARD Tél : 03 23 28 60 92 Mel : aisne@franceolympique.com</p>	<p>Chauny</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Service civique : mieux connaître son statut et échanger sur ses pratiques. ● Les valeurs civiques, la citoyenneté et les différentes formes d'engagements. ● Réflexion et échanges sur la notion de développement durable. ● Le service civique et après ?
<p>8 et 9 novembre 2018</p>	<p>Fédération départementale des maisons de jeunes et de la culture de l'Aisne Contact : Elyse QUATREVAUX Tél : 03 23 26 34 50 Mel : e.quatrevaux@gmail.com</p>	<p>Soissons</p>	<p>Deux jours pour échanger et débattre entre volontaires en service civique, mieux connaître son statut, évoquer les valeurs civiques et la citoyenneté, réfléchir à l'engagement et ses différentes modalités Module spécifique : « Citoyenneté et mobilité européenne »</p>
<p>19 et 20 novembre 2018</p>	<p>Fédération départementale des centres sociaux Contact : Delphine THIEBAULT Tél : 03 60 52 38 14 Mel : fcs.sco2@gmail.com</p>	<p>Saint-Quentin</p>	<p>« Engagement citoyen et développement durable »</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Comprendre les enjeux et le fonctionnement du service civique ● Favoriser la réflexion autour de la notion d'engagement ● Réflexion et échanges sur la notion de développement durable et de manifestation éco responsable
<p>22 et 23 novembre 2018</p>	<p>Comité départemental Olympique et Sportif de l'Aisne Contact : Paul RICHARD Tél : 03 23 28 60 92 Mel : aisne@franceolympique.com</p>	<p>Laon</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Service civique : mieux connaître son statut et échanger sur ses pratiques. ● Les valeurs civiques, la citoyenneté et les différentes formes d'engagements. ● Réflexion et échanges sur la notion de développement durable. ● Le service civique et après ?
<p>3 et 4 décembre 2018</p>	<p>Centre social Tac Tic Animation Contact : Jordan DRUELLE Tél : 03 23 97 06 69 Mel : jordan@tac-tic-animation.org</p>	<p>Guise</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Connaître son statut, ses droits en service civique ● La notion d'engagement et ses différentes formes ● Citoyen en France et en Europe ● Que faire après un service civique ? ● Présentations des structures ressources sur le territoire (Mission Locale, PIJ, Centres Sociaux...)

<p>6 et 7 décembre 2018</p>	<p>Fédération départementale des maisons de jeunes et de la culture de l'Aisne</p> <p>Contact : Elyse QUATREVAUX Tél : 03 23 26 34 50 Mel : e.quatrevaux@gmail.com</p>	<p>Soissons</p>	<p>Deux jours pour échanger et débattre entre volontaires en service civique, mieux connaître son statut, évoquer les valeurs civiques et la citoyenneté, réfléchir à l'engagement et ses différentes modalités</p> <p>Module spécifique : « Citoyenneté et mobilité européenne »</p>
<p>13 et 14 décembre 2018</p>	<p>Ligue de l'enseignement de l'Aisne</p> <p>Contact : Emilie RAMAN-BEIS Tél : 03 23 54 53 20 Mel : vieassociative.ligueo2@gmail.com</p>	<p>Château-Thierry</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La citoyenneté et l'engagement qu'est-ce que c'est ? ses composantes, son fonctionnement, ses enjeux : apprendre à mieux se situer dans la société. • La citoyenneté et l'engagement pour quoi faire ? comment devenir un citoyen éclairé, responsable et actif. • La citoyenneté et l'engagement comment faire ? accompagner les jeunes volontaires dans une réflexion sur leur place et leurs moyens d'action et d'engagement citoyens. • Le service civique : statut du volontaire, droits et devoirs, échanges sur les pratiques. • Le parcours d'engagement et le projet d'avenir : comment valoriser son parcours d'engagement et sa mission de service civique ?
<p>13 et 14 décembre 2018</p>	<p>Comité départemental Olympique et Sportif de l'Aisne</p> <p>Contact : Paul RICHARD Tél : 03 23 28 60 92 Mel : aisne@franceolympique.com</p>	<p>Chauny</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Service civique : mieux connaître son statut et échanger sur ses pratiques. • Les valeurs civiques, la citoyenneté et les différentes formes d'engagements. • Réflexion et échanges sur la notion de développement durable. • Le service civique et après ?
<p>17 et 18 décembre 2018</p>	<p>Centre information jeunesse de l'Aisne</p> <p>Contact : Mégane MECREANT Tél : 03 23 23 70 09 Mel : cij.aisne@gmail.com</p>	<p>Laon</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etre volontaire en mission de service civique : mieux connaître son statut et échanger sur ses pratiques • Etre volontaire et engagé • Citoyenneté et connaissance des institutions • Etre citoyen de l'Europe

Depuis le 1^{er} juillet 2017, les modalités d'organisation et de prise en charge de la formation PSC1 pour les volontaires ont changé. **Vous avez désormais la possibilité de vous adresser à l'organisme de formation de votre choix pour la PSC1 de vos volontaires (coordonnées en page 9).**

Vous serez remboursé à hauteur de 60 € par volontaire effectivement formé à la PSC1 pour toute formation effectuée à partir du 1^{er} juillet 2017.

➤ **Quels organismes de formation ?**

Une convention entre l'Agence du service civique et les 6 grands réseaux nationaux (Croix-Rouge, Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers, Protection civile, Croix-Blanche, Ordre de Malte et Fédération française de sauvetage et de secourisme) permet de faciliter vos démarches.

Vous pouvez également vous adresser à tout organisme agréé par le Ministère de l'Intérieur pour réaliser la formation PSC1 (cf p 5 liste des organismes agréés dans l'Aisne)

➤ **Quelles démarches effectuer ?**

- ✘ Informer vos volontaires de l'enjeu de la maîtrise des gestes de premier secours
- ✘ Contacter l'organisme de formation de votre choix (veillez à choisir une date de formation antérieure à la date de fin de contrat des volontaires)
- ✘ Payer l'organisme au moment de la réservation ou à réception de la facture selon les modalités de paiement propres à chaque organisme
- ✘ Veiller à la participation de vos volontaires le jour J
- ✘ Conserver les justificatifs de la formation effective des volontaires en cas de contrôle

➤ **Comment obtenir le remboursement ?**

Le remboursement sera effectué par l'Agence des services et de paiements (ASP) et sera enclenché à partir **d'une attestation dans l'outil ELISA** (date de formation et nom de l'organisme de formation).

Attention, n'est remboursée que la formation effective (les absences injustifiées ne sont pas remboursées mais resteront dues à l'organisme de formation).

➤ **Quand inscrire les volontaires ?**

Le plus tôt est le mieux. Dans tous les cas, assurez-vous de pouvoir la faire faire **avant l'échéance de contrat des volontaires**. Dans le cas contraire, vous ne pourrez pas obtenir le remboursement.

Les volontaires ayant déjà suivi cette formation peuvent profiter de l'opportunité de la repasser pendant leur service civique, pour une révision des acquisitions.

ASSOCIATIONS AGREES DU DEPARTEMENT DE L' AISNE POUR LES FORMATIONS AUX PREMIERS SECOURS

Sauver et secourir Saint-Quentin

11 rue de la Libération - 02690 ESSIGNY LE GRAND -Tél : 06 07 61 70 79

Mail : alain.coeugniet@savelys.fr

Croix Rouge Française - Délégation départementale de l'Aisne

26, rue Cronstadt – BP 729 – 02100 SAINT-QUENTIN -Tél : 03 23 68 01 91

Mail : dd02@croix-rouge.fr

Comité départemental de l'Aisne des secouristes française Croix Blanche

29 rue Charles De Gaulle – 02490 VERMAND -Tél : 06 32 75 99 67

Mail : michel.chauderlier@orange.fr

Union départementale des premiers secours de l'Aisne (UDPS 02)

BP 30095 – 02203 SOISSONS Cedex -Tél : 08 11 38 01 80

Site : <http://www.udps02.com>

Mail : contact@udps02.com

Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aisne (UDSP02)

26 route de Chavonne -02370 VAILLY SUR AISNE - Tél : 06 20 78 41 49

Site : <http://www.udsp02.com>

Mail : uniondepartementalesp02@orange.fr

Association départementale de protection civile de l'Aisne (ADPC02)

9 avenue de Reims - 02200 SOISSONS - Tél : 03 23 59 05 16

Mail : aisne@protection-civile.org

Comité de l'union française des œuvres laïques d'éducation physiques de l'Aisne (UFOLEP 02)

9 avenue François Mitterand - 02300 CUFFIES - Tél : 03 23 74 99 43

Mail : ufolep02@gmail.com

Comité départemental de plongée de l'Aisne

24 rue du Pleu – 02600 VILLERS-COTTERETS - Tél : 03 23 96 29 11

Mail : d.marquaille@orange.fr

Délégation départementale de l'Aisne de l'association nationale des instructeurs et moniteurs de secourisme (ANIMS 02)

3 rue des Garats - 02400 CHATEAU-THIERRY - Tél : 06 03 91 79 51

Mail : secourisme02@gmail.com